Zone euro: croissance "meilleure que prévue" au deuxième semestre

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-10-2006 19:33:35

La Commission européenne a confirmé lundi que la croissance économique dans la zone euro devrait être "meilleure que prévue" au second semestre et a appelé les gouvernements à poursuivre les réformes pour améliorer l'emploi, dans son rapport trimestriel sur la zone euro.

"Les perspectives économiques devraient être meilleures que prévues à court terme", indique la Commission. "La croissance de la zone euro devrait se situer près, voire au-dessus de son potentiel au second semestre", après avoir atteint "3,5% en rythme annuel au premier semestre, son plus fort taux depuis six ans".

Le potentiel de croissance de la zone euro est estimé actuellement par les experts à 2% par an. Dans ses dernières prévisions économiques de septembre, la Commission prévoyait une croissance de 2,5% en 2006 pour la zone euro.

Les risques pesant sur la croissance sont toutefois plus importants, note Bruxelles, qui évoque le ralentissement de la croissance mondiale, les tensions géopolitiques et la hausse des dettes des ménages et des entreprises. Les derniers indicateurs économiques sur la zone euro soutiennent l'analyse de la Commission.

L'indice PMI du secteur manufacturier, publié lundi, s'est maintenu en septembre au même niveau qu'en août (à 56,6 points), indiquant que l'activité dans le secteur progresse, alors que les analystes attendaient une baisse. Vendredi, deux enquêtes de confiance économique menées par la Commission auprès des entreprises et des consommateurs avaient montré un regain significatif après deux mois de baisse, alors que les analystes attendaient là encore un repli.

Sur le front de l'emploi, Bruxelles invite les gouvernements européens a poursuivre les efforts de réforme engagés ces dernières années, qui se sont avérés payants. "Il y a encore matière à améliorer le fonctionnement des marchés du travail", car "le chômage structurel et de longue durée demeure élevé", indique le rapport.

Grâce aux réformes effectuées et à la modération de la hausse des salaires, "plus de cinq millions d'emplois ont été créés ces cinq dernières dans la zone euro", rappelle la Commission, qui déplore toutefois que "les contrats temporaires sont toujours majoritaires dans les créations d'emplois". Par conséquent, les gouvernements "ne doivent pas se reposer sur leurs lauriers", mais au contraire "profiter de la reprise économique pour supprimer les obstacles à la création d'emploi".

Le taux de chômage dans la zone euro s'élevait à 7,8% en juillet, en baisse de 0,8 point par rapport à juillet 2005 (8,6%), selon les derniers chiffres publiés début septembre par l'office statistique européen Eurostat.

Source : Menara